

# La p'tite gazette

## Séance du Conseil Municipal du 4 octobre 2017

**Étaient présents :** Mr NIORT André, Maire ; VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul, Adjoints ; BRUNET Nadine, HUET Murielle, MARTIN Juliette, VAHÉ Éric, Conseillers Municipaux.

**Étaient excusés :** HALTEAU Philippe, GUILLOT Jean-François, ONILLON Florence, PAVILLON Thierry, POROU Noël, RICHART Dominique.

### 1°) Indemnités pour le gardiennage de l'église

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de revaloriser et de verser l'indemnité de gardiennage au Prêtre ORILLARD Robert, d'un montant de 120,97 €.

### 2°) Approbation du devis pour la formation des agents techniques

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, que les agents du service technique n'ont pas les formations nécessaires pour l'utilisation des engins utiles au bon fonctionnement de leurs activités professionnelles. Un devis a été présenté par la société AFC Louis-Marie BOUTET couvrant l'ensemble de nos besoins et pour tous les agents pour un montant total de 3 190,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner son accord pour le devis présenté.

### 3°) Participation complémentaire au SIVOS

Madame VASSEUR Nathalie, Présidente du SIVOS, explique que suite à la décision du Gouvernement, le renouvellement d'un contrat aidé a été accordé, mais le recrutement de nouveaux contrats a été refusé. Compte tenu de l'organisation et des missions du SIVOS, le recrutement de 2 agents en contrat à durée déterminée (un à 30h/semaine et un à 24h/semaine), ainsi que d'un animateur pour les TAP du vendredi en contrat à durée déterminée (1,75h/semaine) est indispensable. Le coût supplémentaire de ces contrats n'ayant pas été prévu dans le budget du SIVOS, il est demandé aux communes de Brézé et de Saint Cyr-en-Bourg, une participation complémentaire de 15 000,00 € soit 7 500,00 € par commune.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte d'accorder la participation complémentaire au SIVOS.

### 4°) Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques Statutaires »

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 25 janvier 2017 la commune a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance.

### 5°) Dissolution de la régie d'avances

Considérant que la régie d'avances est utilisée seulement pour l'achat de timbres postaux et que la commune a désormais une carte PRO Privilèges valable dans tous les bureaux de Poste qui permet une facturation mensuelle des achats effectués, cette dernière est supprimée.

### 6°) Nomination des régisseurs de recettes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a 2 régies de recettes : une pour les locations de salles et le matériel ; l'autre pour les photocopies, la manifestation « Art et Vin » et la carte d'adhérent à la bibliothèque de Brézé. Suite au départ à la retraite du régisseur principal, il convient de nommer les nouveaux régisseurs, un titulaire et un suppléant.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à prendre les arrêtés nécessaires pour la nomination des régisseurs des recettes.

## La VIE de la COMMUNE

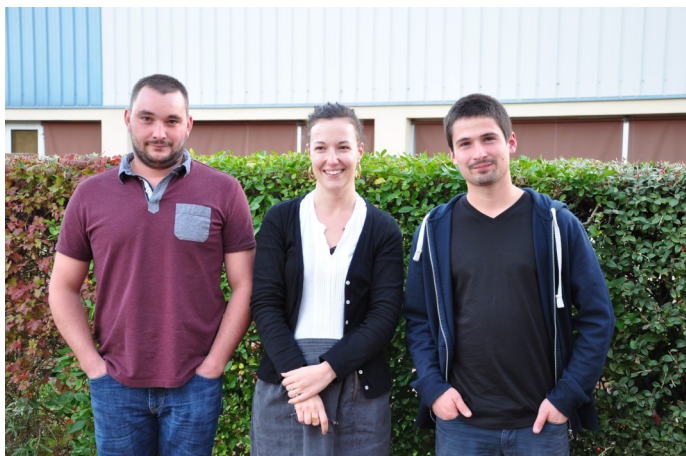
### DÉPARTS et ARRIVÉS dans les SERVICES MUNICIPAUX

Deux piliers de la commune ont fait leurs adieux à leurs collègues et aux élus de la commune. C'est avec émotion que notre Maire André NIORT a retracé leur carrière respective.

Pierre JANIN dit "Pierrot" a œuvré pendant 30 années comme agent communal polyvalent au sein de la commune de Brézé. Il lui a été remis la Médaille d'Honneur Régionale couleur vermeil.

Puis Martine MÉTEAU, arrivée en 2005, prend les fonctions d'agent administratif qualifié au secrétariat de la Mairie. Elle termine sa carrière comme secrétaire générale.

Bonne retraite à vous deux et merci.



Les uns partent, les autres arrivent..... jeunes et plein d'entrain. D'abord une jeune femme comme adjointe administrative, Alexiane TRIOLLET. Deux agents d'entretien au sein de l'équipe technique : Émilien POISSON (à gauche), arrivé en juillet, est stagiaire employé communal pour un an. Il a travaillé un an dans la fonction publique au sein d'un syndicat à Beaufort-en-Vallée ; Thomas PUAUD (à droite), arrivé courant septembre, est en CDD pour une durée de trois mois et remplace actuellement un agent communal en arrêt maladie. Thomas a travaillé pendant neuf mois pour la commune de Dénézé-sous-Doué et trois ans dans les silos.

Bienvenue à tous.

### SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 "Armistice 11 Novembre 1918"



Brézé : rendez-vous à 9h45 (cour de la Mairie) (vente de Bleuets de France) - 10h cérémonie, dépôt de gerbe - Verre de l'amitié (présence d'un Piquet d'Honneur du 1<sup>er</sup> Escadron Régiment Dragon NBC de Fontevraud).

St Cyr en Bourg : rendez-vous à 10h45 (cour de la Mairie) (vente de Bleuets de France) - 11h cérémonie, dépôt de gerbe - Verre de l'amitié.

Banquet de cohésion : Il aura lieu comme d'habitude à la salle du Moutier à St-Cyr (près de l'église) à 13 h. Il est ouvert à tous les membres de la section à leurs amis et aux Présidents(es) d'associations St-Cyriennes.

*Renseignements : 06 08 01 83 23*

### L'agence Postale de Brézé



LA POSTE

La poste met à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

- s'informer sur un produit ou service, acheter un produit ou service ...
- consulter et gérer ses comptes, prendre RDV avec un conseiller de la Banque Postale ...
- ouvrir une ligne mobile, renouveler votre mobile si vous êtes client ....
- s'informer sur les services publics, faire des démarches administratives ....

*DEVELOPPONS LA CONFIANCE*

Votre agence sera fermée du 2 au 4 novembre 2017

Merci de vous rapprocher auprès de la poste de Montreuil Bellay pour retirer vos instances de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

## La VIE de la COMMUNE

### Pacs : PACTE CIVIL DE SOLIDARITE en Mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs), de leurs modifications ou de leur dissolution, sera transféré à l'officier de l'état civil de la Mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en Mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup> siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

### CARTES GRISES

Le 6 novembre 2017, les guichets carte grise / permis de conduire seront fermés. Pour vos titres, vous pouvez réaliser vos démarches en ligne sur <https://ants.gouv.fr> en quelques clics.

## 6<sup>ème</sup> salon de l'ART ET LE VIN

*Organisé par la commune de Brézé,  
se tiendra le dimanche 26 novembre de 10h00 à 18h00 (salle des loisirs)  
Découverte d'Artistes Locaux en tout genre  
entrée libre  
restauration sur place*

Vous habitez Brézé  
Vous avez au moins un enfant de moins de 12 ans  
La commune vous invite à un spectacle de fin d'année, suivi d'un goûter,  
**le dimanche 10 décembre 2017 à 15 h à la salle de loisirs**

Inscription obligatoire avant le 24 novembre 2017 à la Mairie



✂ .....

### Coupon-réponse pour le spectacle du 10 décembre 2017 (\*)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : ..... Adresse mail : .....

Participera

↳ Nombre d'adultes : .....

↳ Nombre d'enfants : .....

↳ Age des enfants : .....

Ne participera pas

\* A remettre à la Mairie avant le 24 novembre 2017.

# La VIE des ASSOCIATIONS

## JUDO

**Nouveau à Brézé** : cours de Taïso le mardi soir à la salle d'activité physique de 20h00 à 21h00. Le Taïso permet l'entretien et l'amélioration du potentiel en utilisant des exercices adaptés à l'âge et aux aptitudes de chacun (c'est une excellente solution d'éliminer le stress de la journée). Les cours sont composés d'échauffements, renforcement musculaire, étirements et relaxation.

Le Taïso est accessible à tous (cours d'essai gratuit)  
Renseignements au 06 61 31 68 82 - 06 86 85 04 19

*Sportivement J C Brossard*

## VIE PRATIQUE

### VACANCES DE PRINTEMPS 2018

MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE DANS L'ACADEMIE DE NANTES

Les vacances de printemps se dérouleront  
du mercredi 25 avril 2018 après la classe au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin),  
au lieu du 21 avril au 7 mai.

### Animation petite enfance, pour les enfants de moins de 3 ans

Dans le cadre des animations du relais assistantes maternelles, un atelier de psychomotricité se déroulera :  
les 7 décembre 2017, 25 janvier, 22 mars et 24 mai 2018.

Horaires : 9h30 ou 10h45.

Par petits groupes et dans un lieu aménagé, les enfants de moins de trois ans accompagnés par leurs parents et/ou leur assistante maternelle, se retrouveront pour jouer.

Des parcours de motricité sont proposés aux tout-petits leur permettant de vivre des expériences enrichissantes pour leur éveil et leur développement.

L'animation sera co-animée par une psychomotricienne, Gaëlle Proust.

Contact : RAM - Centre social et culturel intercommunal Roland Charrier - 02 41 52 38 03

email : [ram.csc49@gmail.com](mailto:ram.csc49@gmail.com)

## LA COMMISSION COMMÉMORATION 14/18 DE SOUZAY CHAMPIGNY

organise une exposition salle Villeneuve

Vendredi 10 novembre de 15h00 à 17h00

Samedi 11 novembre à 11h00 - cérémonie au Monument aux Morts

Dimanche 12 novembre de 15h00 à 17h00

Lundi 13 novembre de 14h00 à 17h00

Mardi 14 novembre de 10h00 à 12h00

### DATES A RETENIR

28 octobre : Théâtre Cœur d'Espoir à 20h30

29 octobre : Théâtre Cœur d'Espoir à 15h00

5 novembre : Bourse aux jouets - APE Brézé / Saint Cyr  
en Bourg

11 novembre : Commémoration

Prochain Conseil Municipal le 8 novembre 2017 à 20h

*Envoyer vos articles en format WORD et vos  
photos en pièce jointe  
avant le 9 novembre 2017 à*

*[secretariat.mairie.breze@wanadoo.fr](mailto:secretariat.mairie.breze@wanadoo.fr)*

## MAIRIE

Tel : 02 41 51 62 07 - Fax: 02 41 51 62 99

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : [www.mairie-breze.fr](http://www.mairie-breze.fr)